



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ADMINISTRATEURS DE LA RÉGION DU LATIUM
DE LA VILLE ET DE LA PROVINCE DE ROME**

*Salle Clémentine
Jeudi 12 janvier 2006*

Mesdames et Messieurs!

Je suis heureux de vous recevoir pour le traditionnel échange de voeux au début de cette nouvelle année, qui est également la première de mon ministère d'Evêque de Rome et de Pasteur universel de l'Eglise. Cela constitue en effet une occasion propice de confirmer et de renforcer ces liens, mûrs et consolidés à travers deux millénaires d'histoire, qui lient le Successeur de Pierre et la ville de Rome, sa province et la région du Latium. Je présente mes salutations cordiales et respectueuses au Président de l'Assemblée régionale du Latium, M. Pietro Marrazzo, au Maire de Rome, M. Walter Veltroni, et au Président de la Province de Rome, M. Enrico Gasbarra, en les remerciant des paroles courtoises qu'ils m'ont adressées, également au nom des collectivités locales qu'ils dirigent. Avec eux, je salue les Présidents de chacune des Assemblées et vous tous ici réunis.

Je ressens tout d'abord le besoin d'adresser, à travers vous, l'expression de mon affection et de ma sollicitude pastorale à tous les citoyens et les habitants de Rome et du Latium. Je le fais en reprenant les paroles prononcées par mon vénéré Prédécesseur, le Serviteur de Dieu Jean-Paul II, à l'occasion de sa visite au Capitole, le 15 janvier 1998: "Rome, le Seigneur t'a confié la tâche d'être dans le monde "prima inter Urbes", un phare de civilisation et de foi. Sois à la hauteur de ton glorieux passé, de l'Evangile qui t'a été annoncé, des martyrs et des saints qui ont glorifié ton nom. Rome, ouvre les richesses de ton coeur et de ton histoire millénaire au Christ! N'aie pas peur, Il n'humilie pas ta liberté et ta grandeur. Il t'aime et souhaite te rendre digne de ta vocation civile et religieuse, afin que tu continues à distribuer tes trésors de foi, de culture et d'humanité à tes fils et aux hommes de notre temps" (*Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XXI/1, 1998, p. 119).

Les populations de Rome et du Latium ont démontré avec une extraordinaire et touchante évidence, au cours des mois de la maladie et lors de la mort de Jean-Paul II, l'intensité de leur réponse d'amour à l'amour du Pape. Je souhaite, en la circonstance actuelle, vous manifester ma plus vive gratitude, éminentes Autorités, ainsi qu'aux Institutions que vous représentez, pour la grande contribution que vous avez su offrir dans l'accueil des millions de personnes venues à Rome du monde entier, pour rendre l'ultime salut au regretté Souverain Pontife, également ensuite à l'occasion de mon élection sur la Chaire de Pierre.

En vérité, Rome et le Latium, comme du reste toute l'Italie et l'humanité tout entière, ont vécu pendant ces journées une profonde expérience spirituelle, de foi et de prière, de fraternité et de redécouverte des biens qui rendent notre vie digne et riche de signification. Une telle expérience ne doit pas non plus demeurer privée de fruits dans le contexte de la communauté civile, de ses devoirs et de ses multiples responsabilités et relations. Je pense en particulier à ce terrain très sensible, et décisif pour la formation et le bonheur des personnes, comme pour l'avenir de la société, que représente la famille. Depuis trois ans désormais, le diocèse de Rome a placé la famille au centre de son engagement pastoral, pour l'aider à affronter les motifs de crise et de méfiance largement présents dans notre contexte culturel, en prenant une conscience plus claire et plus convaincue de sa nature et de ses devoirs. Comme je l'affirmais en effet le 6 juin dernier, en intervenant au Congrès que le diocèse a consacré à ces thématiques: "Mariage et famille ne sont pas en réalité une construction sociologique due au hasard, et fruit de situations historiques et économiques particulières. Au contraire, la question du juste rapport entre l'homme et la femme plonge ses racines dans l'essence la plus profonde de l'être humain et ne peut trouver sa réponse qu'à partir de là". Et j'ajoutais ensuite: "Le mariage comme institution n'est donc pas une ingérence indue de la société ou de l'autorité, l'imposition d'une forme extérieure dans la réalité la plus privée de la vie; il s'agit au contraire d'une exigence intrinsèque du pacte de l'amour conjugal". Il ne s'agit pas de normes particulières de la morale catholique, mais de vérités élémentaires qui concernent notre humanité commune: il est essentiel de les respecter pour le bien de la personne et de la société. Elles interpellent donc également les représentants publics et vos compétences en matière de réglementation, dans une double direction. D'un côté, il est plus que jamais opportun de prendre des mesures qui puissent apporter un soutien aux jeunes couples pour former une famille et à la famille elle-même pour procréer et éduquer ses enfants: à ce sujet, viennent immédiatement à l'esprit des problèmes tels que ceux du coût des logements, des crèches et des écoles maternelles pour les enfants les plus petits. D'un autre côté, c'est une grave erreur d'occulter la valeur et les fonctions de la famille légitime fondée sur le mariage, en attribuant aux autres formes d'union des reconnaissances juridiques impropres, qui ne reposent, en réalité, sur aucune exigence sociale effective.

Tout autant de zèle et d'énergie doivent être mis au service de la protection de la vie humaine naissante: il faut être attentif à ce que les femmes attendant un enfant qui se trouvent dans des conditions difficiles ne manquent pas d'aides concrètes et éviter d'introduire des médicaments qui cachent dans une certaine mesure la gravité de l'avortement, qui est un choix contraire à la vie.

Dans une société qui vieillit, l'assistance aux personnes âgées et toutes les problématiques complexes concernant les soins de santé des citoyens prennent de plus en plus d'importance. Je souhaite vous encourager dans les efforts que vous accomplissez à cet égard et souligner que, dans le domaine médical, les développements scientifiques et technologiques permanents, ainsi que les efforts pour limiter les coûts, doivent être encouragés tout en demeurant bien fermes sur le principe supérieur de la place centrale de la personne du malade. Une attention particulière est requise par les nombreux cas de souffrance et de maladie psychique, également afin de ne pas abandonner sans aides appropriées les familles qui doivent souvent affronter des situations extrêmement difficiles. Je me réjouis du développement qu'ont connu ces dernières années les diverses formes de collaboration entre les Collectivités publiques de Rome, de la Province et de la Région et les organisations de bénévolat ecclésial, dans l'oeuvre visant à soulager les pauvretés anciennes et nouvelles qui affligent malheureusement une part importante de la population, et en particulier de nombreux immigrés.

Illustres autorités, je vous assure de ma proximité et de ma prière quotidienne, pour vous et pour l'exercice de vos hautes responsabilités. Que le Seigneur illumine vos intentions de bien et vous donne la force de les accomplir. Avec ces sentiments, je donne de tout coeur à chacun de vous la Bénédiction apostolique, que j'étends volontiers à vos familles et à tous ceux qui vivent et qui travaillent à Rome, dans sa province et dans tout le Latium.